

FICHE DE POSTE

Conseiller pédagogique Départemental Formation 1^{er} degré

Conseillère pédagogique Départementale Formation 1^{er} degré

<u>Poste</u>	<p>- BO n°18 du 02.05.96 - Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation de l'école de la République - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013 - Décret du 23 août 2013 sur le recrutement et la formation initiale - Arrêté du 22 août 2014 sur les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des professeurs stagiaires</p> <p>→ Conseiller-ère pédagogique à vocation départementale, formation → Poste ouvert aux enseignant-e-s du 1^{er} degré titulaires d'un CAFIPEMF</p> <p><u>Attention :</u> → un M2 en ingénierie de formation serait apprécié. → une expérience de formateur-riche serait également appréciée</p> <p>Une solide expérience d'enseignement est attendue ainsi que de solides connaissances en didactique des mathématiques et du français. Membre de l'équipe départementale, le/la conseiller-ère pédagogique est un-e enseignant-e maître-sse-formateur-riche qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspectrice de la mission formation. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par les inspecteurs.</p>
<u>Objectifs</u>	<p>Sous l'autorité de l'inspectrice adjointe au DASEN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements, - Mettre en œuvre la politique départementale dans le cadre des orientations nationales et académiques, - Contribuer à l'accompagnement et à la formation des enseignants, - Contribuer à la mise en œuvre du Plan Départemental de Formation.
<u>Conditions d'exercice</u>	<p>Ce poste nécessite de la disponibilité. La charge de travail dépasse le simple cadre des heures scolaires. Des déplacements dans les écoles sont à prévoir pour aider les équipes et les enseignants à la mise en œuvre d'actions pédagogiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une très bonne maîtrise des outils informatiques et être conduit à effectuer des tâches administratives en rapport avec les divers programmes de travail départemental, académique et national. - Secondier l'IEN chargé du dossier dans ses missions d'information et de communication, d'animation et de formation, d'expertise et de concertation.
<u>Missions</u>	<p>Membre de l'équipe départementale dont la mission est pilotée par l'IEN chargé du dossier, il est nécessaire de disposer d'une bonne connaissance des missions et tâches de chacun des autres membres des équipes de circonscription pour s'inscrire efficacement dans la préparation et la mise en œuvre d'actions conjointes.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enseignants débutants et les enseignants qui le nécessitent ou qui en font la demande, - Participer à l'animation du département, - Se positionner comme partenaire essentiel de la formation des enseignants du 1^{er} degré, garant de la polyvalence du métier, comme expert d'une articulation efficace entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle, capable de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement-apprentissage. - Intervenir en formation initiale et continue, - Spécialiste en conseil pédagogique, le/la CPD peut être conduit-e à accomplir des tâches administratives liées au programme de travail départemental, - Accompagner et suivre les projets innovants.
<u>Activités</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Recevoir la pleine responsabilité d'actions et de suivi de dossiers et être amené à rendre compte à l'IEN, - Seconder l'IEN dans son rôle d'information, de communication et de négociation auprès des partenaires extérieurs (Canopé, INSPE...) - Assurer le suivi des néo-titulaires et l'accompagnement pédagogique des enseignants dans des situations ou projets particuliers, - Aider les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi des projets d'école et de territoire. Accompagnement dans les innovations et les recherches pédagogiques, - Participer activement à l'organisation et à la conduite des animations pédagogiques, des stages de formation continue, des constellations, du dispositif d'évaluation d'écoles. - Au plan départemental, être associé-e à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes de réflexion thématique, - Contribuer à faire vivre le site départemental, - Apporter son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels (CAFIPEMF, CAPPEI), - Peut être convoqué-e en tant que concepteur-rice de sujets et membre des commissions lors d'examens ou de concours.
<u>Compétences et qualités requises</u>	<p><u>Deux aspects essentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La loyauté vis-à-vis de l'Institution, - La capacité à faire preuve de solides qualités en communication et en relations humaines. <p><u>Compétences générales attendues :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à travailler en équipe, - Connaissance et respect des contraintes de la communication institutionnelle, de la circulation hiérarchique, capacité à rendre compte, respect de la discrétion, - Compréhension des enjeux, - Etre en mesure de maîtriser les outils académiques en usage, notamment Gaïa (après formation).
<u>Personne à contacter</u>	<p>Annie CABRERA, IEN Gers Sud et Centre, A-DASEN Gers inspecteur-gers-sud-centre@ac-toulouse.fr ou 05.67.76.51.66</p>